

Lundi

Mardi

Mercredi

Jeudi

Vendredi

Samedi

8h

9h

10h

11h

12h

13h

14h

15h

16h

17h

18h

19h

Chers parents, chers élèves,



Comme vous le savez, le Mardi 28 avril, le Premier Ministre a confirmé la réouverture des écoles à compter du 11 mai. Cela se traduira par un temps de prérentrée pour les personnels le 11 et le 12 mai 2020 et par **le retour des élèves à partir du jeudi 14 mai 2020 au matin.**

Pour pouvoir réouvrir notre école en toute sécurité pour la santé de tous, nous allons appliquer [le protocole sanitaire](#) du Ministère de l'Éducation Nationale, Cela va nous obliger à respecter de nouvelles règles qui vont modifier nos petites habitudes!

A ce stade de la concertation entre les enseignants, les parents d'élèves, les représentants des parents d'élèves et la mairie,

Voici l'organisation retenue :





**Avant toute chose, il faut bien comprendre que nos journées ne vont pas du tout ressembler à ce qu'on vivait avant le confinement!**

**Oui, nous pouvons ressortir mais nous devons continuer à lutter contre la contamination du Covid 19!**

**L'école va rouvrir mais en s'adaptant à cette lutte!**

**L'objectif est de protéger les enfants et les adultes de l'école de toute contamination.**

**Nous allons donc tous respecter le protocole sanitaire indispensable à l'ouverture de l'école!**



# Le protocole sanitaire indispensable pour la réouverture de notre école – 1-



- Il repose sur 4 acteurs qui doivent absolument le respecter pour pouvoir ouvrir notre école :

- Les parents
- Les élèves
- Les adultes intervenant dans l'école : (enseignants, aesh, animateurs, agents de restauration et d'entretien)

- La commune

- Il repose également sur 4 principes généraux :

- Le maintien de la distanciation physique
- L'application des gestes barrière
- La limitation du brassage des élèves
- L'assurance d'un nettoyage et d'une désinfection des locaux et matériels



- Il précise les conditions concernant :

- L'Accueil des élèves
- L'Aménagement des salles de classe
- La Gestion de la circulation des élèves
- Les Activités sportives et Culturelles
- Les temps de Récréation
- Le Nettoyage/désinfection des locaux
- Le Dimensionnement et équipement des sanitaires
- La Gestion de la demi-pension
- Enseignements spécifiques : musique, arts plastiques
- Les actions à Conduire en cas possible ou avéré de Covid-19 au sein de l'école,

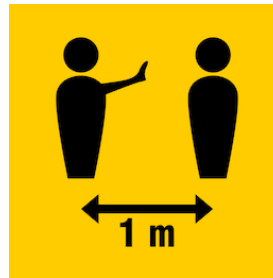




# Le protocole sanitaire indispensable pour la réouverture de notre école-2-

- **Le retour à l'école n'est pas obligatoire mais la continuité pédagogique doit être assurée à la maison.**
- **Les parents devront prendre la température de leur enfant** chaque matin avant d'aller à l'école. En cas de symptômes, ils devront rester à la maison.
- **La distanciation sociale** d'au moins un mètre doit être respectée dans toute l'école (arrivée et sortie, récréation, couloirs, préau, cantine, toilettes, salle de classe...).
- **Nombre d'élèves par classe** : Les élèves ne seront pas plus de **15 par classe**, Le nombre d'élèves dans l'école ne pourra pas être supérieur à **120**.

- **"Les gestes barrière** doivent être appliqués en permanence, partout, par tout le monde. Ces sont les mesures de prévention individuelles les plus efficaces actuellement contre la propagation du virus". Par conséquent, **le lavage des mains** devra être effectué dès l'arrivée, avant de rentrer en cours et notamment après les récréations, avant et après chaque passage aux toilettes, après s'être mouché, avoir toussé ou éternué, le soir avant de rentrer à la maison et dès que l'enfant touche des objets potentiellement contaminés. Aussi, les enfants ne pourront pas s'échanger leurs crayons, jouets et ballons...





# Le protocole sanitaire indispensable pour la réouverture de notre école-3-



- **Eviter le brassage des élèves :** Notre école a fait en sorte de limiter les croisements des élèves entre classes ou entre niveaux. La rentrée va être progressive, C'est pour cela que les CE1, les CE2 et les CM1 rentreront le 25 mai 2020, Les temps d'accueil et de sortie se feront par groupes de classes. Il faudra bien respecter les horaires pour éviter le brassage des élèves et des adultes. Le portail de la rue des Champs va être ouvert pour les grands de l'école afin de limiter au maximum les croisements entre les élèves et les familles. Les déplacements des élèves seront limités et encadrés. Les récréations s'organiseront par groupes de classes en respectant la distanciation. Les parents et accompagnants, quant à eux, ne pourront pas entrer dans les établissements.
- **Le port du masque est conseillé pour les enfants mais obligatoire pour les adultes**
- **Les salles de classe et autres locaux devront être aérés régulièrement,** pendant au moins 10 minutes à chaque fois : le matin avant l'arrivée des élèves, à chaque récréation, pendant le déjeuner, et le soir lors du nettoyage des locaux.
- **La désinfection des écoles :** les salles utilisées devront faire l'objet d'un bionettoyage avant la rentrée des classes.
- **Les activités sportives et culturelles.** Les "jeux de ballons et de contacts" seront interdits. Votre enfant ne pourra donc pas jouer au foot ou faire du judo avec ses camarades de classe. Lors des activités sportives, le matériel ne devra pas être manipulé par les élèves, et les parcours individuels seront privilégiés, comme l'endurance par exemple. En ce qui concerne les activités culturelles, les enseignants devront utiliser du matériel individuel jetable (comme les pots de peinture par exemple) et personnel. Lorsqu'un livre sera consulté par un élève, il devra ensuite être mis au repos pendant cinq jours. Les jeux de mime, les devinettes, qui ne nécessitent pas de toucher des objets ou des surfaces seront donc proposés aux élèves.
- **Les Temps périscolaires : l'accueil du matin, l'accueil du soir et la cantine.** La Commune propose des temps périscolaires qui respecteront les règles sanitaires. Les enfants pourront donc y être accueillis dans notre école,

DÉSINFECTONS!



# A propos des parents d'élèves et des élèves

Le retour à l'école est possible si les parents d'élèves **respectent** bien le protocole sanitaire. Ils devront se tenir aux nouvelles règles de l'école établies pour protéger tous les enfants et les adultes de l'école d'une contamination.

C'est pour cela que le retour à l'école n'est pas obligatoire! Les parents de chaque élève sont **libres de leur choix**. Cependant, si l'élève ne revient pas à l'école, il est important de rappeler que la continuité pédagogique doit être assurée à la maison.

Si l'enfant revient à l'école, ses parents jouent **un rôle essentiel**. Ils **s'engagent** à bien **respecter** les nouvelles règles de l'école et à bien les **expliquer** à leurs enfants. Ils s'engagent, également, à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez l'élève ou dans la famille de l'élève. **Les parents sont notamment invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'école**. En cas de symptômes ou de fièvre (37,8°C), l'enfant ne devra pas se rendre à l'école.

Chaque enfant devra arriver à l'école avec **des mains bien propres et avec tout le matériel nécessaire dans son cartable à l'heure et au portail fixés**,

Il est bien entendu que les parents d'élèves ne pourront pas entrer dans l'école sans y être invités et ne devront pas rester devant le portail pour **éviter tout regroupement devant l'école**.

**Nous comptons sur le civisme de tous!**

# A propos des adultes intervenant dans l' école,

\*Le retour à l'école est possible si tous les adultes intervenant dans l'école **respectent** bien le protocole sanitaire. Ils devront se tenir aux nouvelles règles de l'école établies pour protéger tous les enfants et les adultes de l'école d'une contamination.

- \*Ils devront porter **un masque** et **se laver les mains** très régulièrement,
- \*Ils doivent **éviter tout contact** et ne peuvent pas toucher les affaires des autres,
- \*Ils organisent des entrées et des sorties, des temps de classe, des temps de récréation et des déplacements **respectueux du protocole**,
- \*Ils ouvrent régulièrement les fenêtres pour aérer les salles de classe,
- \*Ils veillent au **nettoyage régulier** des portes, poignées, toilettes, pupitres, chaises....
- \*Ils veillent au respect des règles de tous les élèves présents dans l'école,
- \*Ils signalent tous les élèves qui manqueraient de façon délibérée au Protocole,
- \*Ils assurent la continuité pédagogique des élèves restés à la maison et à ceux qui viennent en classe,
- \*Ils isolent rapidement un enfant qui présenterait les symptômes du Covid-19 en prévenant ses parents,

# L'organisation de la semaine

Elle ne sera pas la même pour tous.

Il y a 3 cas possibles

Les enfants qui feront l'école à la maison	Les enfants prioritaires	Les enfants à mi-temps
Ils restent à la maison,	Ils viennent tous les jours à l'école.	Ils viennent deux jours par semaine à l'école.
Ils font le travail que l'enseignant envoie tous les matins. Ils consultent régulièrement le site Internet et le blog de l'école pour rester connectés aux projets de l'école...	Ils respectent bien le protocole et les nouvelles règles d'organisation de l'école.	Ils respectent bien le protocole et les nouvelles règles d'organisation de l'école.

**NE TE TOUCHE**



**PAS LE VISAGE !**





# L'organisation d'une journée type

Avant de partir de la maison :	Tu dois vérifier que tu as toutes tes affaires dans ton cartable et bien te laver les mains.
En arrivant à l'école : Tu dois respecter l'heure précise et le portail de ta classe. <i>(par exemple, le CPA doit être à 8h20 au portail du parc),</i>	Tu dis bonjour aux adultes de l'école sans les toucher puis tu vas te laver les mains et tu vas t'asseoir dans ta classe à ta table.
En classe :	Tu écoutes bien les consignes de la maîtresse en veillant bien de ne rien toucher et de ne toucher personne.
Pendant la récréation :	Tu peux jouer, discuter, courir, sauter mais en respectant la distanciation sociale. Tu dois te laver en rentrant en classe.
A la sortie :	Tu rentres vite chez toi sans rester devant l'école et en respectant la distanciation sociale.

Garde

tes  
distances.



# L'organisation de l'accueil du matin

## Accueil des CP, des CP/CE1 et des CE1/CE2 côté parc

- 8h20 : Les CP de madame Prudhomme
- 8h25 : Les CP/CE1 de madame Lesould
- 8h30 : Les CE1/CE2 de madame Gétin
- 8h35 : Les CE1/CE2 de monsieur Prophète

## Accueil des CE2/CM1, des CM1/CM2 et des CM2 rue des Champs

- 8h20 : Les CM2 de Mmes Princiville/Domenech
- 8h25 : Les CM1/CM2 de madame Hofmann
- 8h30 : Les CE2/CM1 de madame Tallard
- 8h35 : Les CE2/CM1 de madame Masson



# L'organisation de la sortie du midi

## Accueil des CP, des CP/CE1 et des CE1/CE2 côté parc

- 11h20 : Les CP de madame Prudhomme
- 11h25 : Les CP/CE1 de madame Lesould
- 11h30 : Les CE1/CE2 de madame Gétin
- 11h35 : Les CE1/CE2 de monsieur Prophète

## Accueil des CE2/CM1, des CM1/CM2 et des CM2 rue des Champs

- 11h20 : Les CM2 de Mmes Princiville/Domenech
- 11h25 : Les CM1/CM2 de madame Hofmann
- 11h30 : Les CE2/CM1 de madame Tallard
- 11h35 : Les CE2/CM1 de madame Masson



# L'organisation de l'accueil de l'après-midi

## Accueil des CP, des CP/CE1 et des CE1/CE2 côté parc

- 13h20 : Les CP de madame Prudhomme
- 13h25 : Les CP/CE1 de madame Lesould
- 13h30 : Les CE1/CE2 de madame Gétin
- 13h35 : Les CE1/CE2 de monsieur Prophète

## Accueil des CE2/CM1, des CM1/CM2 et des CM2 rue des Champs

- 13h20 : Les CM2 de Mmes Princiville/Domenech
- 13h25 : Les CM1/CM2 de madame Hofmann
- 13h30: Les CE2/CM1 de madame Tallard
- 13h35 :Les CE2/CM1 de madame Masson



**Garde  
tes  
distances.**

# L'organisation de la sortie de l'après-midi

## Accueil des CP, des CP/CE1 et des CE1/CE2 côté parc

- 16h20 : Les CP de madame Prudhomme
- 16h25 : Les CP/CE1 de madame Lesould
- 16h30 : Les CE1/CE2 de madame Gétin
- 16h35 : Les CE1/CE2 de monsieur Prophète

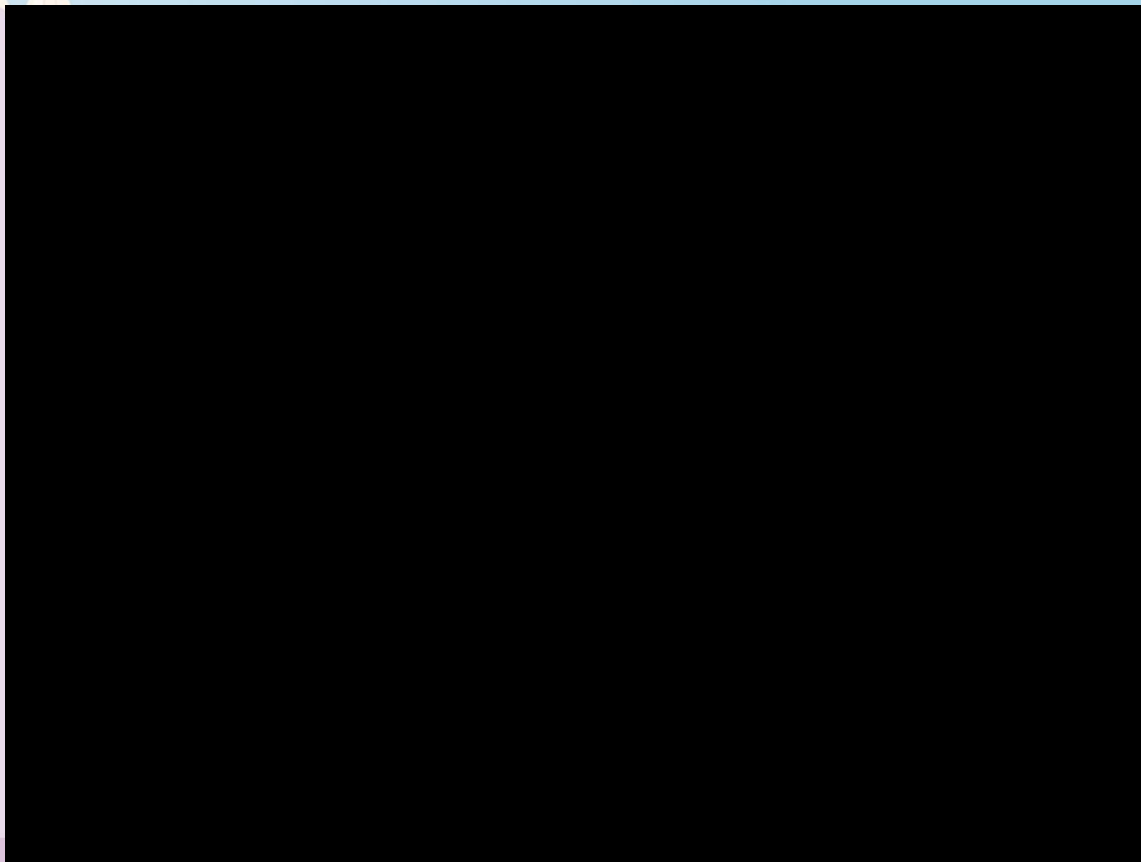
## Accueil des CE2/CM1, des CM1/CM2 et des CM2 rue des Champs

- 16h20 : Les CM2 de Mmes Princiville/Domenech
- 16h25 : Les CM1/CM2 de madame Hofmann
- 16h30 : Les CE2/CM1 de madame Tallard
- 16h35 : Les CE2/CM1 de madame Masson



Garde  
tes  
distances.

# Les déplacements dans l'école



# L'organisation des temps de classe

Avant d'entrer en classe, lave-toi les mains!

Tu devras t'asseoir à la place que ton professeur t'a donnée.

Tu ne pourras plus te déplacer en classe sauf pour entrer, sortir ou te laver les mains.

Il faudra respecter un sens de circulation afin d'éviter de se croiser.

Tu devras te tenir à 1 mètre de tes camarades.

Il faudra venir avec ton matériel car personne ne pourra t'en prêter.

Ton enseignant ne pourra plus t'autoriser à prendre un livre ou une activité de la classe, Il ne pourras pas toucher tes affaires,

Lave-toi  
les mains!



NE TE TOUCHE



PAS LE VISAGE !



# L'organisation des récréations

- Une seule classe sort en récréation pendant 10 minutes
- Tu peux jouer à TA corde à sauter
- Tu peux courir
- Tu peux jouer à la marelle
- Tu peux danser
- Tu peux regarder les plantes MAIS
- Tu dois garder 1 mètre de distance avec tes camarades.
- ET n'oublie pas de te laver les mains avant de rentrer en classe!





# L'organisation de l'école à la maison



# Si un élève ou un adulte de l'école présente des symptômes évocateurs du Covid-19

\*En cas de survenue de symptômes évocateurs avec ou sans fièvre chez un élève :

Les symptômes évocateurs sont : toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc.

\***Isolement immédiat de l'élève avec un masque à l'infirmier avec un adulte de l'école** qui devra Respecter impérativement les mesures barrière dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale. L'adulte devra Appeler sans délai ses parents pour qu'ils viennent chercher l'élève en respectant les mesures barrières, Il devra prendre sa température avec un thermomètre sans contact.

\***Les parents récupèrent leur enfant et doivent s'assurer, en lien avec le médecin traitant, de la réalisation d'un test de dépistage de leur enfant dans un centre prévu à cet effet.** Ils devront communiquer le résultat de ce test à la Directrice de l'école le plus rapidement possible,

\***La Directrice** prévient le personnel de santé de l'éducation nationale référent qui décidera du processus opérationnel à suivre,

\***La Directrice** alerte la commune afin d'organiser un Nettoyage renforcé des locaux et objets touchés dans les 48h précédentes. ☒

\*Poursuite stricte des mesures barrières en attendant les consignes,.



## Voilà, nous espérons que ce petit film vous aura donné toutes les informations nécessaires concernant la réouverture de notre école

**Pour ceux qui restent à la maison**, nous restons en contact via le Site Internet et le blog de l'école. Vous restez en contact avec l'enseignant de votre enfant qui vous enverra tous les jours du travail pour assurer la continuité pédagogique. Vous pouvez également contacter la Directrice en utilisant la messagerie électronique de l'école. Nous vous demandons de ne pas venir à l'école sans y avoir été invité. Nous vous remercions par avance pour votre collaboration et votre compréhension.

**Pour ceux qui reviennent à l'école**, il faudra bien respecter les nouvelles règles de l'école. Cette nouvelle organisation va permettre de lutter contre une éventuelle contamination du virus. Elle va nous permettre de veiller les uns sur les autres pour nous protéger! Oui, nos journées ne vont plus ressembler à celles d'avant mais si cela permet d'éviter que nous tombions malade, ça vaut la peine!

**Alors tous ensemble contre le Covid 19!  
Nous comptons sur vous! Vous pouvez compter sur nous!**

**Certes, nous ne pouvons plus nous toucher  
mais cela ne va pas nous empêcher de nous *serrer les coudes!***

